

Tourner le dos aux projets d'énergies fossiles a-t-il rendu le Québec plus «vert»?



Photo: Alexandre Shields archives Le Devoir

Au total, à peine 18 puits ont été forés et fracturés. Plusieurs laissent toujours fuir du méthane, un très puissant gaz à effet de serre.

Alexandre Shields

Publié 6 janvier 2025

Déjà 25 ans depuis l'an 2000. Le Devoir [replonge dans un quart de siècle](#) jalonné par des événements marquants et de nouvelles tendances qui façonnent encore notre société. Dans cet article : Est-ce que le fait de rejeter les projets d'énergies fossiles a rendu la consommation énergétique du Québec plus « verte » ?

Exploitation du gaz de schiste, recherche de pétrole sur l'île d'Anticosti ou sous les eaux du Saint-Laurent, construction du pipeline Énergie Est et de l'usine de GNL Québec... les gouvernements du Québec sont tous passés très près d'autoriser des projets majeurs de développement de l'industrie des énergies fossiles au cours des dernières années, avant de finalement leur tourner le dos. Mais ces refus ont-ils rendu la consommation énergétique du Québec plus « verte » ?

Lorsque le président de l'Association pétrolière et gazière du Québec, André Caillé, se présente aux bureaux du Devoir au printemps 2010, il déroule une carte sur laquelle on constate que tout le sud du Québec est recouvert de permis d'exploration pétrolière et gazière. De l'île de Montréal à la pointe de la Gaspésie, en passant par le fleuve Saint-Laurent, des centaines de permis acquis à 10 ¢ l'hectare tapissent le territoire sans tenir compte des usages de celui-ci. [Même l'île d'Orléans](#), l'île aux Coudres et l'île Verte sont recouvertes de permis.

Le grand public ignore alors totalement ce que sont le gaz et le pétrole de schiste, aucun débat public n'a eu lieu sur l'exploitation éventuelle de ces ressources et il n'existe aucune évaluation des impacts environnementaux. L'industrie a pourtant déjà convaincu le gouvernement libéral de [Jean Charest](#) d'aller de l'avant. « On va vous permettre de déployer vos ailes », leur avait d'ailleurs promis, dès 2009, la ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau. L'objectif des entreprises, si le potentiel commercial avait été confirmé, était de forer pas moins de [20 000 puits dans la vallée du Saint-Laurent](#).

Même si les libéraux affirment alors qu'« il y a là pour le Québec [un rendez-vous qu'il ne peut pas manquer](#) », les choses ne se sont pas passées comme l'industrie le souhaitait. Le débat s'est plutôt rapidement enflammé, se souvient le metteur en scène Dominic Champagne, qui s'est impliqué dans la mobilisation contre l'industrie. « Quand je me suis présenté à une rencontre qui devait servir à parler d'acceptabilité sociale, j'ai vu la mise en scène. Je ne connaissais pas très bien le dossier énergétique, mais je reconnaissais la mise en scène, avec le café, les petits gâteaux, les micros et les représentants de l'industrie qui vantaient ce qu'ils présentaient comme les merveilles de l'exploitation gazière. J'étais furieux parce qu'ils insultaient notre intelligence », souligne-t-il.



Photo: Valérien Mazataud archives Le Devoir

Au final, à peine 18 puits ont été forés et fracturés

Il n'était d'ailleurs pas seul à se braquer ainsi contre le développement de cette filière, et on connaît la suite. La saga du gaz de schiste a provoqué une levée de boucliers qui a forcé les gouvernements suivants à fermer la porte temporairement, puis définitivement, tout en prévoyant des indemnités financières pour les entreprises qui détenaient toujours 182 permis (32 000 km²) en 2021, [malgré l'interdiction de la fracturation](#).

« Lobby » des entreprises

Au final, à peine 18 puits ont été forés et fracturés. Plusieurs laissent toujours fuir du méthane, un très puissant gaz à effet de serre, [comme l'a démontré Le Devoir en 2024](#). Et le gouvernement du Québec est aujourd'hui [ciblé par plusieurs poursuites d'entreprises](#) qui réclament des milliards de dollars en indemnités, jugeant avoir été « expropriées ».

La très vive controverse du gaz de schiste n'a pas empêché le gouvernement péquiste de Pauline Marois de signer en 2014 [un contrat pour l'exploration pétrolière sur l'île d'Anticosti](#) en partenariat avec des entreprises privées. Québec prévoyait alors dépenser 115 millions de dollars pour tenter de déterminer s'il existait un potentiel commercial de pétrole de schiste.

« Il y avait un lobby très fort en faveur des énergies fossiles », souligne aujourd'hui [Martine Ouellet](#), qui était ministre des Ressources naturelles dans ce gouvernement péquiste. « Pour moi, c'était très clair. Que ce soit le gaz de schiste ou le pétrole de schiste, il n'y avait rien d'économique ou d'environnemental », ajoute-t-elle. « Tous ces projets étaient poussés par des lobbys, et les gouvernements étaient trop au service des lobbys. Mais, heureusement, les citoyens se sont tenus debout, et on a vu de belles victoires citoyennes. »

C'est finalement le gouvernement libéral de [Philippe Couillard](#) qui a mis un terme au projet en 2017. Ce dernier n'a pas permis de découvrir de potentiel pétrolier, mais il a

coûté [92 millions de dollars à l'État québécois](#), principalement pour indemniser les entreprises pour la fin de cette saga. La plus grande île du Québec a depuis été inscrite sur la liste du [patrimoine mondial de l'UNESCO](#), en raison de son patrimoine fossilifère unique au monde.

Pipeline et GNL

À défaut d'exploiter d'éventuelles ressources gazières ou pétrolières, dont le potentiel commercial n'a jamais été démontré de façon indépendante, le Québec aurait pu devenir une véritable plaque tournante de l'exportation des énergies fossiles de l'Ouest canadien.

Au début août 2013, peu après la tragédie de Lac-Mégantic, la multinationale TransCanada (devenue depuis TC Energy) annonce son intention de construire [le pipeline Énergie Est](#), qui doit transporter chaque jour 1,1 million de barils de pétrole des sables bitumineux en traversant le territoire québécois sur près de 700 kilomètres (sans compter des centaines de cours d'eau et plusieurs municipalités), pétrole qui serait ensuite exporté à partir d'un [port qui serait construit à Cacouna](#), un secteur qualifié de « pouponnière » des bélugas du Saint-Laurent.

Les libéraux de Philippe Couillard se montreront « favorables » au mégaprojet, mais celui-ci sera marqué par plusieurs controverses : levés sismiques dans l'habitat du béluga, refus répétés de TransCanada de produire une étude d'impact québécoise, rencontres secrètes de commissaires fédéraux avec des représentants de l'entreprise ([dont Jean Charest](#)), etc. Face à une vive opposition d'élus municipaux, de groupes écologistes et de citoyens, le projet de pipeline sera finalement abandonné en 2017, TransCanada évoquant une décision d'affaires.

Entre-temps, un autre projet d'exportation d'énergies fossiles passant par le Québec émerge dès 2015 : [Énergie Saguenay \(GNL Québec\)](#). L'objectif des promoteurs américains est de construire un gazoduc en sol québécois, mais aussi une usine de liquéfaction de gaz naturel de l'Ouest canadien (exploité principalement par fracturation) et un terminal maritime au Saguenay.



Photo: Annik Mh de Carufel archives Le Devoir

Une manifestation contre le gaz de schiste à Saint-Hyacinthe, en octobre 2010

Plusieurs ministres caquistes se porteront à la défense de ce projet, le premier ministre [François Legault](#) allant même jusqu'à affirmer que l'exportation de 11 millions de tonnes de GNL par année pourrait « aider la planète » à lutter contre la crise climatique. Mais au terme d'un débat polarisant dans la région et ailleurs au Québec, [le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement](#) conclura plutôt que le projet provoquerait une hausse des émissions de gaz à effet de serre et qu'il risquerait de ralentir la transition énergétique. Cette usine

gazière représentait aussi des risques en matière d'acceptabilité sociale et de protection de la biodiversité.

Résultat : le [gouvernement Legault](#) ferme la porte à l'été 2021, suivi par le fédéral. Les promoteurs se sont depuis tournés vers une demande d'arbitrage international et ils réclament au moins [un milliard de dollars en indemnisation financière](#). L'audience est prévue pour décembre 2025.

Un Québec vert ?

L'arrêt imposé à la filière du gaz de schiste, la fin de la saga pétrolière sur Anticosti et le rejet de GNL Québec ont souvent été évoqués par les élus comme des exemples de décisions qui ont contribué à définir le Québec comme une société tournée vers la « transition » et déterminée à lutter contre les crises environnementales.

Le Québec est-il plus vert pour autant ? Non, répond en substance le titulaire de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal, Pierre-Olivier Pineau. « Nous avons dit non à des projets de production d'énergies fossiles, mais le Québec n'a aucunement réduit sa consommation de combustibles fossiles ces dernières années, mis à part la période de la [COVID-19](#). La province a même battu son record historique de vente d'essence pour le secteur routier en 2023, avec plus de 9 milliards de litres », explique-t-il.

Pas moins de la moitié de l'énergie consommée au Québec provient toujours des énergies fossiles. Les transports, qui dépendent à plus de 97 % des produits pétroliers, sont révélateurs de cet appétit. Et depuis 1990, la consommation totale d'énergie du secteur a augmenté de 41 %, dans un contexte où le parc de véhicules personnels a augmenté de 57 %, « soit une hausse plus de deux fois celle de la croissance démographique de la province », [précise la plus récente édition de l'État de l'énergie au Québec](#).

« L'électrification des transports va progressivement contribuer à réduire notre consommation de produits pétroliers, mais jusqu'à maintenant, les efforts d'électrification n'ont fait qu'ajouter des véhicules électriques dans le parc automobile, sans réduire le nombre de véhicules à essence ou diesel sur les routes », précise M. Pineau.

À LIRE AUSSI

- [Le Québec est-il devenu exemplaire sur le plan climatique?](#)

« Comme c'est l'usage des produits pétroliers et du gaz naturel, bien plus que leur production, qui est source de gaz à effet de serre, le fait de ne pas produire au Québec ne devrait pas du tout être une source de fierté environnementale. On n'a fait qu'exporter les émissions et les enjeux liés à la production. C'est à la limite un signe d'hypocrisie plus que de rigueur environnementale que d'interdire la production d'hydrocarbures tout en continuant à en consommer », ajoute Pierre-Olivier Pineau.

Le Québec importe en effet tout le pétrole et le gaz qu'il consomme. Et selon les plus récentes données disponibles, on parle de plus de 360 000 barils de pétrole brûlés chaque jour, soit plus de 130 millions de barils par année, mais aussi près de [600 millions de pieds cubes de gaz par jour](#).

Le pétrole est acheminé ici par navires, mais aussi par le pipeline 9B, qui transporte du pétrole de l'Ouest canadien et du pétrole de schiste américain en traversant une partie du territoire et des cours d'eau. Le Québec consomme aussi plus que jamais du gaz de schiste, même s'il a interdit cette industrie sur son territoire en raison de ses impacts environnementaux et sociaux.